

Projet pédagogique

1. Présentation de l'école Willems® Ryméa

Introduction:

L'école Willems® Ryméa de Lyon a été créée en 1987 par l'Association Internationale d'Éducation Musicale Willems®. C'est l'une des 4 écoles en France dont le projet est entièrement basé sur la méthode d'enseignement de la musique développée par Edgar Willems dans les années 1950. C'est une structure associative fonctionnant de façon classique avec un président appuyé par un conseil d'administration, et un directeur salarié.

Elle permet un apprentissage progressif et ordonné conçu pour stimuler l'intérêt, la sensibilité et entretenir la motivation. Elle fait aborder la musique comme un reflet harmonieux de la nature humaine: le rythme s'exprime dans la motricité, la mélodie révèle la sensibilité, l'harmonie sollicite le mental et l'improvisation développe l'expression. Le nom «Willems» a été déposé auprès des instances internationales, avec un copyright qui veille à la bonne diffusion des contenus.

La pédagogie Willems

En réaction à l'austérité des conservatoires qui ne s'adressaient qu'aux enfants « doués », les méthodes dites « actives » dans les années 1960 rivalisaient de jeux destinés à capter l'intérêt des jeunes enfants. Hélas, ils devaient un jour ou l'autre « passer aux choses sérieuses », et tout était à recommencer...

Edgar Willems a résolu ce problème en mettant au point une progression pédagogique d'une cohérence continue depuis le premier cours d'initiation musicale jusqu'au solfège avancé et à la

pratique instrumentale. Le développement du langage musical s'y effectue à l'image de celui de la langue maternelle. C'est une éducation musicale active qui fait appel à la réceptivité, l'imprégnation, la reproduction mais aussi l'expression de l'être et l'inventivité.

- **Buts musicaux** : faire aimer la musique, tout d'abord comme un langage, mais aussi comme un art et une science, en la pratiquant dans la joie. Établir les bases de l'art musical en développant l'oreille musicale et le sens rythmique, ceci précédant et préparant la pratique du solfège (formation musicale), de l'instrument et de tout autre discipline musicale. Cultiver l'ouverture au langage et à l'art musical de différentes époques et de diverses cultures.

- **Buts humains** : solliciter toutes les facultés sensori-motrices, affectives, mentales et intuitives (inventives et créatives) de l'être humain, les épanouir et les harmoniser entre elles.

- **Buts sociaux** : s'adresser à tous (enfants, adolescents ou adultes) quels que soient les dons initiaux, les âges, les origines et les handicaps ; tirer parti de la situation de petits groupes pour cultiver les richesses et les exigences de la rencontre avec l'autre (écoute, expression de chacun, communication) ; favoriser le prolongement de cette activité dans le milieu éducatif général, soit la "musique en famille" par exemple.

2. Progression pédagogique

L'initiation musicale, puis le solfège, tendent notamment à déclencher puis entretenir chez nos élèves une **audition intérieure** qui permet d'anticiper le geste instrumental en fonction de ce qu'ils veulent exprimer. La différence essentielle avec d'autres méthodes est l'équilibre entre les séquences de nature analytiques et celles de nature globale, qui sont réunis à chaque leçon. Tout cela animé dans la joie et la bonne humeur, ce qui n'empêche pas le travail et les progrès, bien au contraire!

La progression pédagogique comprend 4 degrés :

- L'initiation musicale : 1er degré

C'est le moment d'introduire, de faire naître, de semer et révéler les phénomènes musicaux. Par des séquences très variées, on tend à développer le sens de l'écoute, éveiller l'intérêt de l'élève, stimuler sa réceptivité tout en respectant ses initiatives. Le but est de vivre avant d'acquiescer, de participer avant d'exécuter. Le plan général d'une leçon d'initiation musicale s'articule en quatre grandes parties : le développement auditif et vocal, les frappés rythmiques, les chansons, les mouvements corporels naturels.

- L'initiation musicale : 2ème degré

Prolongement plus conscient du 1er degré: certains phénomènes musicaux auditifs et rythmiques connaissent des transcriptions graphiques, avec plus d'exigence, plus de mémoire, plus de conscience relative. Il ajoute une phase plus consciente introduisant des associations entre les mouvements du son et des graphismes. L'accent est mis sur la justesse des voix, la prononciation des paroles, le sens du rythme et du tempo, au service de la musicalité.

- L'initiation pré-solfégique et pré-instrumentale : 3ème degré

Période de mise en ordre de tous les phénomènes vécus, réalisant, de façon homogène, le passage du concret à l'abstrait : ordonnances diverses, latéralisation du corps, applications instrumentales, entre autre sur carillon chromatique. C'est le stade le plus spécifique de la méthode : celui où se réalise le passage du concret à l'abstrait et qui permet d'appréhender les diverses ordonnances de la musique (ordre des sons, nom des notes).

- Le solfège vivant et l'éducation instrumentale : 4ème degré

Le solfège vivant est une alphabétisation considérée comme un des couronnements de l'éducation musicale, où, en marge de la lecture et l'écriture rythmique, mélodique et harmonique, l'improvisation reste présente. Le langage musical continue d'être envisagé dans son ensemble à travers tous les styles et époques. Les organisations modales et tonales sont développées à la mesure du rôle que l'homme leur a donné dans l'évolution de son langage expressif. Le solfège, en cours collectifs, comprend la lecture et l'écriture, la pratique du chant choral et de l'improvisation.

Nous proposons de poursuivre l'enseignement du solfège pendant au moins 6 ans ce qui mène les élèves à un niveau de fin de 2ème cycle. Ceux qui veulent poursuivre leurs études musicales peuvent ensuite intégrer une structure de type conservatoire, pour lesquels nous avons pour l'instant un taux de succès de 100% aux concours d'entrée. Les autres ont un bagage suffisant pour poursuivre une pratique amateur autonome, à Ryméa ou ailleurs.

- Les cours d'instrument :

L'éducation instrumentale s'enchaîne organiquement après l'éducation pré-solfégique et pré-instrumentale. Elle fait passer la musique avant l'instrument et la vie avant la perfection formelle, l'instrument n'étant pas une fin en soi, mais un moyen d'expression musicale.

On développe une attitude musicale utilisant les sources vitales du rythme et la vie des rapports sonores, en vue de l'obtention d'une technique instrumentale. Cette attitude entretient l'élan intérieur et contribue à l'épanouissement de la musicalité, les progrès instrumentaux venant par la musique elle-même, vécue, sentie et pensée "du dedans"...

Le jeu instrumental intervient dans 4 domaines simultanément, différents et complémentaires :

- le jeu d'oreille, par la reproduction de chansons ou de musiques, entendues et mémorisées sans support écrit;
- le jeu par la lecture, orienté vers la lecture à première vue;
- le jeu de mémoire consacré à l'intériorisation et à l'interprétation de la littérature musicale artistique;
- l'improvisation, qui doit être pratiquée dès le début, durant laquelle on réalise des états d'âme, des jeux musicaux.

Les instruments proposés sont: piano, flûte traversière, flûte à bec, violon, alto, guitare. Nous proposons également plusieurs cours de musique de chambre et ateliers instrumentaux tout au long de l'année, ainsi qu'un stage annuel pour les élèves de solfège où l'accent est mis sur la pratique musicale collective: chant choral et ensembles instrumentaux.

3. Contexte socio-économique

–**Financement de l'école:** l'objectif étant que cette école soit ouverte au plus grand nombre, les tarifs ont été calculés au plus juste pour permettre son auto-financement. Cette politique a été poursuivie malgré la crise économique, ce qui accentue sa fragilité financière, d'autant plus que l'offre en activités extra-scolaires en général, et en enseignement musical en particulier, est de plus en plus importante dans notre quartier.

Ainsi, bien que n'ayant actuellement aucune subvention, nous sommes arrivés à proposer des tarifs comparables aux autres écoles associatives de la ville de Lyon. Nous ne pouvons cependant pas être compétitifs par rapport aux écoles ou conservatoires des communes de banlieue qui sont parfois subventionnés jusqu'à 90%.

Le budget de l'école est composé en très grande majorité (80 à 90% suivant les années) par les salaires des professeurs. Les cours d'instruments sont proposés à prix coûtant, le bénéfice éventuellement réalisé avec les cours collectifs permet de faire face aux frais fixes (loyer, électricité, téléphone) et au fonctionnement. La moyenne des inscriptions est d'environ 180 élèves par an, ce qui permet juste l'autofinancement de l'école.

Les élèves

La plupart sont issus du quartier, même si la qualité des prestations offertes et l'apport de la pédagogie Willems nous permet de recruter des élèves qui viennent de loin pour assister à nos cours. Même si nous développons la communication avec des outils modernes (mailing, site web), le principal mode de recrutement est le bouche-à-oreilles. Nos élèves comptent de nombreuses fratries, et beaucoup de parents d'élèves sont musiciens amateurs ou professionnels.

Les professeurs

Les critères principaux de recrutement des professeurs sont leurs qualités musicales-humaines, la passion pour l'enseignement. Nous sommes parfois confrontés à des problèmes de recrutement, car les professeurs diplômés Willems® recherchant un emploi sont rares. Nous sommes parfois amenés à recruter des professeurs non diplômés Willems et à leur faire suivre la formation, en nous appuyant sur les compétences du directeur qui est responsable des formations à la Fédération Internationale Willems après en avoir été son président pendant plusieurs années.

Malgré des salaires proches du minimum autorisé par la convention collective de l'animation à laquelle nous sommes soumis, l'équipe pédagogique est stable et hautement qualifiée. Cependant, la plupart des professeurs ont un volume horaire très faible, inférieur à 10 heures hebdomadaires : cette situation, si elle convient à certains, qui recherchent à Ryméa une activité complémentaire destinée à garder le lien et pratiquer concrètement la méthode Willems®, peut être difficilement vécue par d'autres qui sont obligés de fragmenter leur activité dans deux voire trois écoles parfois éloignées.

Cette situation conduit à limiter au strict minimum les réunions de professeurs : quatre fois par an. Mais les entretiens personnels sont plus nombreux avec le directeur qui leur ouvre gratuitement les portes de la Formation Willems®, également pour leur perfectionnement.

Les locaux

La fragilité financière de l'école ne nous permet pas d'investir dans des locaux adaptés: l'enseignement se fait au rez-de chaussée d'un immeuble d'habitation, ce qui provoque parfois quelques difficultés de voisinage.

La bonne volonté du directeur et de quelques parents et professeurs bénévoles nous a permis de rénover la salle d'attente pour améliorer sa convivialité, et de moderniser le chauffage pour une meilleure efficacité.

Les locaux sont exigus, notamment la salle d'attente, et le nombre de salles disponibles ne nous permet pas d'augmenter le nombre d'instruments proposés et permettre ainsi d'enrichir l'orchestre. Une salle dédiée aux auditions ou pour organiser des petits concerts amateurs nous fait aussi cruellement défaut.

4. Moyens mis en œuvre

- **La structure associative** permet d'**associer les parents** au fonctionnement de l'école et à l'éducation musicale de leur enfant. A cet effet, nous proposons pour les adultes une chorale, et des cours de solfège et d'instrument où les parents d'élèves sont largement représentés. Le directeur organise également des réunions d'information, des conférences sur la méthode Willems® pour les nouveaux parents d'élèves, et des conférences sur divers thèmes pédagogiques.

- **La structure est très souple** dans son fonctionnement: pour ne pas priver les enfants d'éducation musicale ou instrumentale quand eux-mêmes ou leurs parents sont confrontés à des problèmes d'emploi du temps trop lourds, nous acceptons que quelques uns de nos élèves continuent la pratique instrumentale sans cours de solfège associé. D'autres choisissent de continuer uniquement le solfège, ce qui montre bien que la conception des cours, de façon vivante et ordonnée, est une réussite pour la motivation des élèves. Cette façon de faire est la plupart du temps transitoire, et la grande majorité de nos élèves ont **choisi** de suivre le cursus classique comprenant le solfège associé à l'instrument. La souplesse ne se fait pas au détriment de la qualité de la formation proposée.

- **Le directeur et le président sont à l'écoute** des besoins et des souhaits des parents et des élèves: le directeur assure une permanence hebdomadaire pendant laquelle les éventuels problèmes peuvent être évoqués. Cette politique nous permet de lutter contre une éventuelle démotivation des élèves grâce à un dialogue entre l'élève, ses parents, son professeur, et le directeur.

- **L'intégration d'élèves handicapés:** La pratique pédagogique pour les handicapés a toujours été un point fort de la méthode Willems, et un élément de l'emploi du temps de plusieurs des professeurs. La souplesse d'organisation et le dialogue permanent entre l'élève, sa famille et l'équipe pédagogique nous permet d'intégrer les élèves souffrant de handicaps ou de troubles des apprentissages, en leur proposant des solutions « à la carte », sans prétentions thérapeutiques (ce qui n'empêche pas d'obtenir des résultats). La particularité de Ryméa est de leur proposer des cours d'éducation musicale individuels, avec possibilité d'intégrer par la suite les cours collectifs « classiques » pour ceux qui le peuvent et qui le souhaitent.

- **Auditions** : nous incitons nos **élèves à se produire régulièrement en public** en organisant environ une audition par mois malgré l'exiguïté des locaux. Nous organisons des concerts, ou leur proposons de participer à des manifestations culturelles organisées par des associations, ou les collectivités locales, même si cela induit des frais supplémentaires (location de salle et/ou de piano)

Nous cherchons à créer **des liens entre les élèves** par le biais de moments privilégiés :

- **les concerts** au moins deux par an, à Noël et en fin d'année, et des participations à des manifestations culturelles organisées par les mairies ou associations (Téléthon, 1000 chœurs pour un regard,...).

- **les stages de solfège** : une fois par an, nous proposons à tous les élèves de solfège âgés de plus de 6 ans de se retrouver pour un stage de musique organisé dans un centre d'accueil à la campagne pendant un week-end de trois jours, et encadré par leurs professeurs habituels et quelques parents d'élèves volontaires. La pratique musicale collective y est largement représentée, par l'orchestre et le chant choral. Les œuvres travaillées durant ce stage sont présentées aux parents sous forme d'un spectacle/concert final.

- **Développer la créativité** : c'est l'une des particularités de la méthode Willems qui intègre dès le début la pratique de l'improvisation que ce soit pendant les cours de solfège, les cours d'instrument, et même les cours collectifs (orchestre, chorale..). Le côté vivant et créatif de l'école s'exprime aussi par les productions originales de "contes musicaux" pour enfants composés notamment par le directeur, Christophe Lazerges, qui sont données en représentation lors des spectacles de fin d'année.

- Nous incitons les élèves à **aller au concert** en relayant largement les annonces d'associations organisatrices. De plus les élèves de solfège étudient tous les ans une grande œuvre du répertoire tirée du programme de l'Orchestre Symphonique de Lyon de l'année en cours, et nous leur proposons d'assister au concert tous ensembles.

5. Projets

- **Améliorer la situation financière de l'école** en augmentant son effectif à 200 élèves plutôt que 180 actuellement. Pour cela, nous prévoyons de mettre en œuvre des projets de communication (site internet, flyers, publicité, enseignes...). Nous essaierons aussi de conforter l'attractivité de notre tarification pour continuer l'ouverture de l'école au plus grand nombre. Une meilleure situation financière nous permettrait aussi d'investir dans l'amélioration des locaux de l'école, et de prospecter sur de nouvelles formes d'approche de la culture musicale, par exemple le réseau musique et handicap.

- **Fidéliser l'équipe des professeurs** par la formation (l'école étant un centre de formation Willems), et en proposant un volume d'heures de cours significatif à ceux qui le souhaitent, de l'ordre de 20h/semaine, et des salaires se rapprochant de ceux des autres écoles, ce qui renvoie à l'objectif prioritaire: augmenter l'effectif des élèves.

- **Fidéliser les élèves** en continuant d'améliorer la qualité de la formation musicale notamment via la formation des professeurs, mieux gérer l'occupation des locaux pour proposer d'autres instruments aux enfants et enrichir l'orchestre. Celui-ci pourrait s'ouvrir à des musiciens amateurs de tous horizons, sur la base du projet Willems

- **Continuer d'entretenir des liens forts entre élèves de l'école** par les moyens mentionnés ci-dessus, mais aussi entre les générations, en amplifiant les collaborations avec les élèves adultes (en particulier la chorale, en y intégrant des formations instrumentales d'enfants et/ou d'adultes) et les enfants comme cela a déjà été fait occasionnellement. La contrainte limitante pour ces projets est l'exiguïté de la salle d'audition de Ryméa qui ne permet pas de recevoir les choristes et les formations instrumentales en même temps. Nous devons donc amplifier nos efforts pour essayer de trouver une salle avec piano suffisamment grande pour pouvoir organiser des concerts de façon régulière sans trop peser sur le budget de l'école. Nous voulons également poursuivre l'effort entrepris pour associer les parents des élèves de Ryméa de s'intéresser au projet d'éducation musicale de leurs enfants, via les conférences, réunions d'information, chorale et cours de solfège adultes.

- **Renforcer les liens avec les autres écoles Willems européennes** en tirant parti de la position du directeur qui est également le responsable des formations de la Fédération Internationale Willems. Nous souhaitons poursuivre les échanges impliquant les élèves enfants, adultes et les professeurs comme ceux déjà réalisés en 2011 et 2012 avec les écoles Willems de Barcelone, (Espagne) et Ispra (Italie), ou le chœur international qui a regroupé 50 élèves de 4 nationalités et 7 écoles européennes pendant une semaine en juillet 2013. Un projet similaire autour d'un orchestre est à l'étude pour l'été 2014.

- **Renforcer les liens avec les collectivités locales** (mairie du 6ème, département, région) qui pourraient nous aider à trouver la salle d'audition qui nous fait défaut, et à amplifier le rayonnement de l'école en donnant à nos élèves et/ou professeurs d'autres occasions de se produire en public. Nous souhaitons participer activement à un "renouveau" culturel musical dans le 6°-Lyon-Rhône pour les jeunes, ce qui contribue et contribuera directement à la qualité d'accueil de l'école de musique Ryméa, à sa notoriété dans le 6ème arrondissement de Lyon et au-delà, et à l'apprentissage de la musique pour un plus grand nombre d'enfants.